

## Entrée en 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

Pour toute demande d'inscription en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (hors dispositifs pour élèves à besoins particuliers), vous devez directement **vous adresser à votre collège de secteur** (défini en fonction de l'adresse de résidence des représentants légaux) pour demander le dossier d'inscription sur présentation des justificatifs requis.

Votre enfant peut être placé en liste d'attente pour les demandes intervenant en juin pour la rentrée scolaire de septembre. Dans ce cas, vous serez contactés après inscription des élèves prioritaires montants de l'établissement.

### **Pour tous les emménageants, nouvellement arrivés en France, dans le département 77**

Vous devez contacter le CIO (centre d'information et d'orientation) le plus proche de votre domicile pour connaître la procédure d'entrée en 6<sup>ème</sup> et prendre un rendez-vous avec un psychologue de l'éducation nationale (PSY-IEN).

Selon les résultats des tests, l'enfant sera scolarisé dans une classe ordinaire ou dans une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Dans ces deux cas, l'élève sera affecté par le service DIVEL de la DSDEN77 en fonction des places disponibles.

Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants permettent aux élèves très peu ou pas du tout scolarisés dans leur pays d'origine avant leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire.

Quand cela est possible, on regroupera ces élèves auprès d'un enseignant qui les aidera dans un premier temps à acquérir la maîtrise du français dans ses usages fondamentaux. Pour ce faire, la scolarisation dans l'unité pédagogique à plein temps est indispensable. Dans un second temps, on se consacrera à l'enseignement des bases de l'écrit, en lecture et en écriture.

[Coordonnées des CIO](#)

**[► Pour connaître mon collège de secteur \(à compter du 1er septembre 2025\)](#)**